



21 MARS 2017 : JOURNÉE NATIONALE
INTERPROFESSIONNELLE DE MOBILISATIONS

POUR LA RECONQUÊTE DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES PUBLICS

Le 22 février 2017, 1 200 militant-e-s se sont réuni-e-s à Paris pour débattre de la reconquête industrielle et des services publics en France.

La France a besoin d'une industrie et de services publics forts répondant aux besoins de la population et qui assurent un développement économique équilibré des territoires, la création d'emplois et le progrès social pour tous.

Il est nécessaire et urgent de réindustrialiser la France, de relocaliser des capacités de production d'objets durables, interconnectables et réparables. Pour la CGT, l'industrie est indispensable pour répondre aux besoins fondamentaux de la population (alimentation, eau, énergie, transports, éducation, santé, logement, culture).

Il ne s'agit pas de tout fabriquer sur le territoire, car les échanges avec les autres pays sont nécessaires. Mais ils doivent s'équilibrer et ne pas laisser libre court au dumping social et environnemental.

« Pas d'industries sans services publics et pas de services publics sans industries »

La fermeture de sites industriels, les délocalisations, le démantèlement des services publics, la précarisation voire l'ubérisation du travail dégradent considérablement la qualité de vie pour les salariés, les retraités, les chômeurs et les jeunes, ^{1ères} victimes du chômage et/ou de la précarité.

Le développement d'une industrie moderne suppose des services publics de qualité en matière d'éducation, de recherche, de santé, de transport, de logement, etc.

Il faut des services publics forts dans tout le pays, pour contribuer au développement économique et à l'aménagement du territoire. La dépense et la commande publiques sont des leviers puissants pour créer des emplois et lutter contre le fléau du chômage. Par exemple, le programme Airbus n'aurait pu voir le jour sans l'investissement de la puissance publique.

QUELQUES EXEMPLES

- **Développer la filière de l'imagerie médicale : un enjeu industriel et de santé publique.**

La CGT de Thales et les salariés se mobilisent pour que Thales mette au service de la collectivité et de la santé publique ses technologies en contrepartie des financements et des aides publics.

- **Lutter contre la pollution de l'air en développant le fluvial à Chalon (71).**

Des dizaines de camions par jour transportent du verre cassé (calcin) générant de la pollution. 30 000 tonnes de verre transportés par mois = 1 200 camions ou 120 péniches.

La matière première peut venir par voie fluviale, ce qui permet de diminuer la pollution en ville et la dégradation des routes.

D'autres choix sont possibles, l'intervention des salariés à travers la mobilisation est indispensable. La CGT porte des propositions :

- mener une politique industrielle ambitieuse implique aussi de développer les droits d'intervention des salariés dans l'ensemble des secteurs de l'économie et pas seulement dans l'industrie. Les salariés doivent bénéficier d'une représentation collective effective, quelle que soit la taille de l'entreprise. Les comités d'entreprise doivent avoir un droit de veto sur les plans de suppression d'emplois ;
- transformation des contrats précaires (CDD, intérimaires, ...) en CDI pérennes dans l'entreprise ;
- augmentation des salaires et reconnaissance des qualifications et des diplômes ;
- réduction du temps de travail à 32 heures ;
- égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- relance de l'emploi par un plan d'investissements industriels, de sécurisation de l'emploi pour les salariés, de création d'emplois de qualité, de développement des services publics ;
- réglementation de la sous-traitance et institution d'une responsabilité sociale et stratégique des donneurs d'ordre à l'égard de leurs sous-traitants ;
- contrôle et conditionnement des aides publiques aux entreprises, notamment à l'emploi et à l'investissement productif.

**Le 21 mars, salariés, citoyens,
toutes et tous aux initiatives territoriales organisées par la CGT**

Rassemblements :

Saumur - 11 h 45 - ZI Eco Parc

Angers - 12 h 00 - ZI Ecoflant

Segré - 11 h 30 - ZI Etriché

Cholet - 6 h 00 - Hôpital et 11 h 45 - ZI du Cormier

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Âge _____ Profession : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____



Bulletin à renvoyer à La CGT, Bourse du Travail – 14 place Louis Imbach – 49100 Angers,
Téléphone : 02 41 25 36 15, fax : 02 41 25 36 16, courriel : udcgt49@wanadoo.fr. Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.udcgt49.fr